

**Enjeu : L'accessibilité des lieux afin de soutenir le développement durable**

**Enjeu : Des systèmes de transport sécuritaires et sûrs**

**Enjeu : Une capacité organisationnelle adéquate**

**Orientation 1**  
Assurer la pérennité des systèmes de transport pour les générations futures

**1<sup>er</sup> Axe d'intervention : Les infrastructures routières**

**Améliorer la qualité des chaussées\*\***

- Proportion des chaussées en bon état selon l'IRI (cible : RSSCE : 84 %; hors RSSCE : 68 % et global : 72 %)

**Améliorer la qualité des structures**

- Proportion des structures en bon état du réseau routier supérieur (cible : 65 %)
- Proportion des ponts du MTQ en bon état sur le réseau municipal (cible : 45,3 %)

**Améliorer la qualité des ponts\*\***

- Proportion des ponts en bon état (cible : RSSCE : 84,9 % et hors RSSCE : 83,5 %)

**2<sup>e</sup> Axe d'intervention : Les équipements de transport en commun**

**Renouveler les équipements de transport en commun et en abaisser l'âge moyen**

- Âge moyen des autobus et des trains de banlieue (cible : moins de 8 ans pour le parc d'autobus; moins de 14 ans pour les trains de banlieue)
- Nombre de voitures de métro remplacées (cible : 54 livrées)

**Orientation 2**  
Soutenir des systèmes de transport efficaces, diversifiés et intégrés qui contribuent à la réduction des émissions de GES

**1<sup>er</sup> Axe d'intervention : Des systèmes de transport efficaces et intégrés**

**Accroître l'efficacité des grands corridors internationaux et interrégionaux**

- Nombre de projets et de mesures découlant de la Stratégie globale d'intervention de la Porte continentale Ontario-Québec
- Nombre de kilomètres du réseau routier stratégique en soutien au commerce extérieur (RSSCE\*\*) ayant fait l'objet de travaux majeurs d'amélioration

**Améliorer l'efficacité et l'intégration des systèmes de transport par la mise en œuvre de politiques et de stratégies**

- Nombre de politiques et de stratégies réalisées (cible : 4)
  - Une politique du transport routier des marchandises
  - Une politique de l'intermodalité
  - Des plans territoriaux de mobilité durable
  - Une vision des transports

**2<sup>e</sup> Axe d'intervention : Des modes de transport diversifiés**

**Promouvoir et développer l'utilisation des modes de transport collectif et alternatif pour le transport des personnes**

- Hausse de l'achalandage du transport en commun au Québec (cible : 8 % d'ici 2012)
- Nombre et nature des initiatives incitant au transport actif

**Accroître l'accessibilité aux services, aux véhicules et aux infrastructures de transport aux personnes à mobilité réduite**

- Nombre et proportion de véhicules et d'infrastructures accessibles (cibles pour le métro, les trains de banlieue, les autobus urbains et interurbains, et les taxis)
- Hausse de l'achalandage du transport adapté (cible : 10 %)

**Promouvoir l'utilisation accrue des modes maritime et ferroviaire ainsi que de l'intermodalité dans le transport des marchandises**

- Nombre de wagons circulant sur le réseau québécois des CFIL
- Tonnage des marchandises généré par les projets d'infrastructures intermodales subventionnés

**3<sup>e</sup> Axe d'intervention : La desserte des régions et le développement touristique**

**Favoriser le maintien d'un service adéquat de transport aérien entre les régions et les grands centres**

- Nombre de liaisons aériennes régionales au Québec

**Contribuer au développement touristique en appuyant l'aménagement de pistes récréotouristiques**

- Pourcentage réalisé de la Route verte consolidée (cible : 96 %)
- Livraison des tracés des deux réseaux de sentiers interrégionaux de motoneige et de motoquad (cible : novembre 2009)

**4<sup>e</sup> Axe d'intervention : Le développement durable et la réduction des émissions de GES**

**Mettre en œuvre un plan d'action ministériel de développement durable**

- Pourcentage de réalisation du Plan d'action de développement durable

**Contribuer à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans le domaine des transports**

- Potentiel de réduction d'émissions de GES (cible : 1 590 kt de GES)

**Orientation 3**  
Assurer aux usagers des systèmes de transport sécuritaires

**1<sup>er</sup> Axe d'intervention : La sécurité routière**

**Contribuer à améliorer la sécurité routière et à réduire le nombre de décès et de blessés graves**

- Nombre de décès et de blessés graves (cible : réduction de 30 % sur 5 ans)
- Taux de décès par véhicule-km
- Nombre de sites à potentiel d'amélioration corrigés (cible : 20 sites corrigés/an)
- Évaluation des projets pilotes (9 radars photo et 6 appareils de surveillance aux feux rouges)

**Faire le suivi des recommandations du coroner**

- Dépôt d'un bilan annuel

**Contribuer à améliorer le bilan des accidents liés aux véhicules lourds**

- Nombre d'accidents mortels impliquant un véhicule lourd (cible : moins de 110 d'ici 2012)

**Fournir aux usagers des services visant une meilleure sécurité routière**

- Nombre de haltes routières modernisées et de villages-relais reconnus (cible : 55 d'ici 2012)

**2<sup>e</sup> Axe d'intervention : La sécurité liée aux infrastructures aéroportuaires et aux véhicules hors route (VHR)**

**Accroître la sécurité des opérations en milieu aéroportuaire**

- Mise en place d'un système de gestion de la sécurité (SGS) dans 27 aéroports et aérodromes du MTQ (cible : 100 % des 4 phases d'ici 2012)

**Contribuer à améliorer le bilan des accidents liés aux VHR**

- Nombre de décès en VHR

**3<sup>e</sup> Axe d'intervention : L'exploitation du réseau routier**

**Assurer une surveillance et un entretien adéquat des infrastructures routières\*\* au moyen d'interventions qui contribuent au maintien de la sécurité et de la mobilité de la clientèle du réseau**

- Proportion des entrepreneurs en entretien hivernal répondant bien aux exigences, chaque année (cible : 100 %)
- Taux de présence du marquage sur les routes au printemps (cible : 77 %)
- Taux de réalisation de la surveillance (patrouille) du réseau routier (cible : 95 % en 2012)

**Orientation 4**  
Optimiser la performance de l'organisation pour de meilleurs services à la population

**1<sup>er</sup> Axe d'intervention : Le maintien de l'expertise et la poursuite de l'innovation**

**Assurer la relève ainsi que le maintien et le développement de l'expertise du personnel**

- Nombre annuel de jours-personnes de formation associés à l'expertise ciblée

**Favoriser l'attraction et la fidélisation du personnel**

- Taux de rétention du personnel régulier

**Favoriser la recherche et l'innovation**

- Nombre d'initiatives dans le domaine de la recherche et de l'innovation

**2<sup>e</sup> Axe d'intervention : Les façons de faire**

**Évaluer et adopter, si cela est opportun, de nouveaux modèles de gouvernance plus appropriés pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures ou de services ministériels (partenariat public-privé, etc.)**

- Nombre de projets réalisés (cible : 4)

**3<sup>e</sup> Axe d'intervention : Les relations avec les citoyens et les partenaires**

**Offrir aux citoyens une information adéquate et facilement accessible afin de faciliter leurs déplacements**

- Taux de satisfaction de la clientèle utilisant le Québec 511 tant au téléphone que sur le Web

**Rendre public l'état des structures et des chaussées**

- Fréquentation de la nouvelle section du site Web « Ponts et routes – information aux citoyens »

**Soutenir les initiatives des partenaires issues des tables et forums de concertation du MTQ**

- Nombre et nature des initiatives

\*\* Sur le réseau routier sous la responsabilité du MTQ ou réseau supérieur